

Clichy
Batignolles

5/7/2012

ATELIER
BATIGNOLLES

COMPTE-RENDU
DE LA 4^{ÈME} SÉANCE

PRESENTS :

Michèle BORGE, Philippe BRIMEUR, Peter BURNS, Dominique CHABEUF, Antoine CHAMPETIER DE RIBES, Pierre COLBOC, Philippe COLLIAUX, Jean-Louis DIECI, Bertrand FETIVEAU, Evelyn GOURDON, Ingrid HARMS, Simone HUBERT, Natacha LAFOND, Cécile MARCELLIN, Jeanine OLIVIER, Guy David SCHNEIDER, Astrid SULTAN, Viviane VAUGIRARD, Jérôme VERGER, Claus VOGT.

Ont contribué à cette séance :

Les équipes d'architectes retenues pour concevoir collectivement le futur quartier, associés à leurs maîtres d'ouvrage :

- Lot O4.A : Agences Brisac Gonzalez et Antoine Regnault / Paris Habitat
- Lot O4.B : Agences Vincent Parreira et Aires Mateus / Kauffmann & Broad
- Lots O1 & O3 : Agences Gaëtan Le Penhuel Saison Menu / Bouwfonds Marignan Immobilier associé à MAB Development pour le programme commercial
- Lot O2 : Agences Christian Biecher et Mad (excusés) / Emerige
- Lot O5 : Agences Viguiet et Search / Sefricime

François Grether et Kerim SALOM (Atelier Grether), Françoise SOUCHET et Véronique GRIMONPONT (Direction de l'Urbanisme, Ville de Paris), Mélanie VANWAVEREN & Corinne MARTIN (Paris Batignolles Aménagement), François CUSIN (Garant), Gaëlle BARBE et Gilles VRAIN (DAC).

L'atelier citoyen rejoint l'atelier professionnel (opérateurs et architectes) à partir de 18h30 à la Maison du Projet.

Objectifs de la soirée

- Faire partager les réflexions des citoyens sur le secteur Ouest aux professionnels qui travaillent sur la conception de ce « morceau de ville »
- Echanger à partir de ces contributions citoyennes.

I –Présentation des contributions citoyennes

Présentation réalisée par Gilles Vrain (DAC) et complétée par les citoyens.

La contribution des citoyens s'organise autour **d'un principe et de 3 enjeux** :

UN PRINCIPE GÉNÉRAL



→ EVITER L'INSULARITÉ
Penser le secteur ouest comme un quartier de Paris
Autrement dit : *pensez global, concevez local*

Les citoyens souhaitent que le secteur soit pensé globalement / comme un ensemble urbain et non une somme de parties.

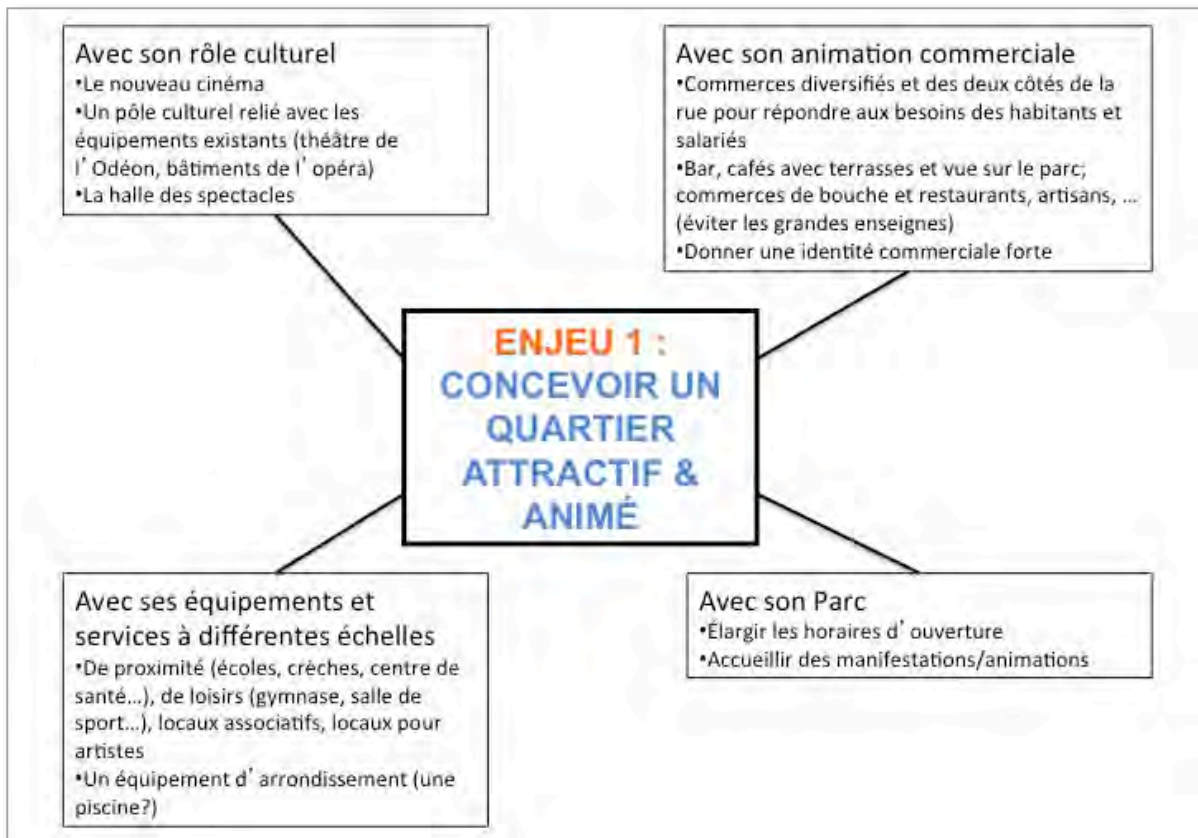
Compléments des citoyens :

B Fetiveau : Pourquoi avoir créé une île ? Il s'agit d'un urbanisme de cul-de-sac. Est-il normal de faire un urbanisme par lot ? Le risque est que ce nouveau secteur ne ressemble pas au reste de Paris.

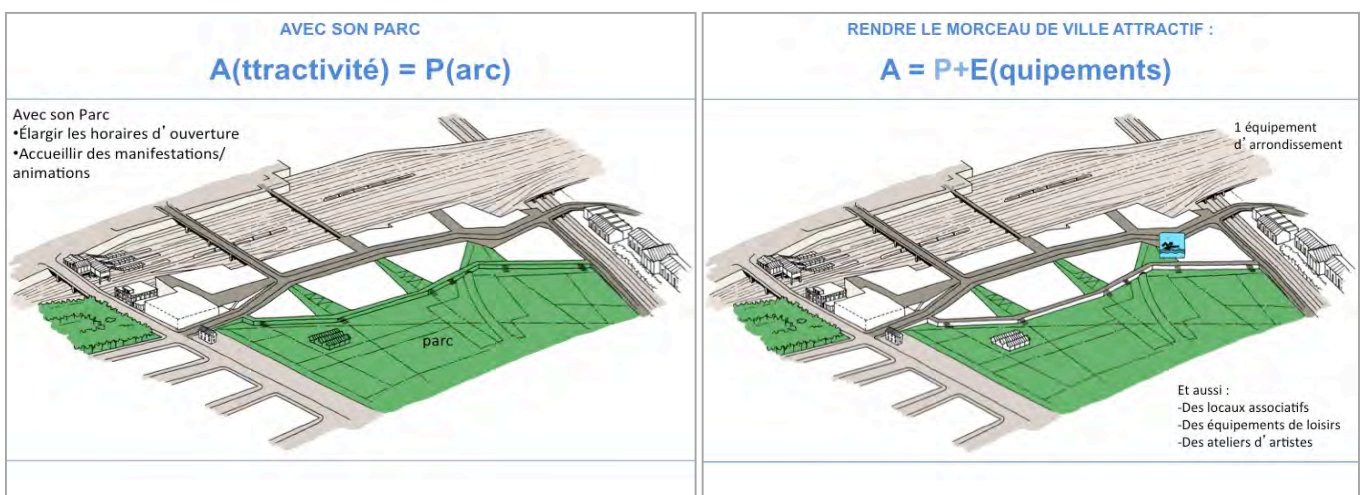
P Colboc : Le problème majeur de ce secteur est le « cul de sac » au nord du secteur. Il faut que cette extrémité soit suffisamment animée pour que l'on ne se sente pas au bout du monde.

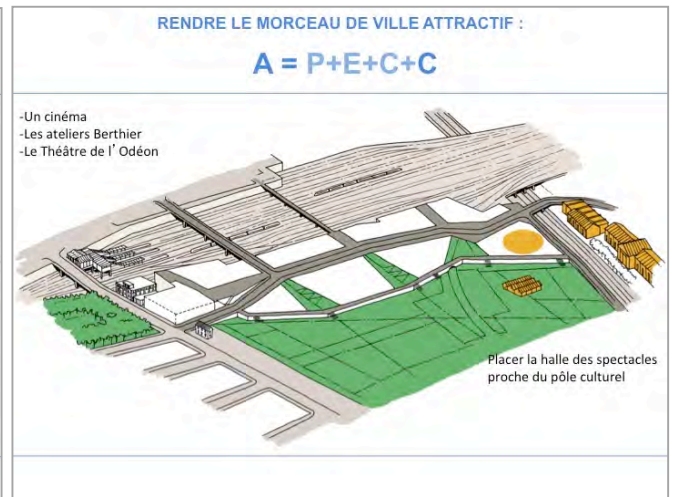
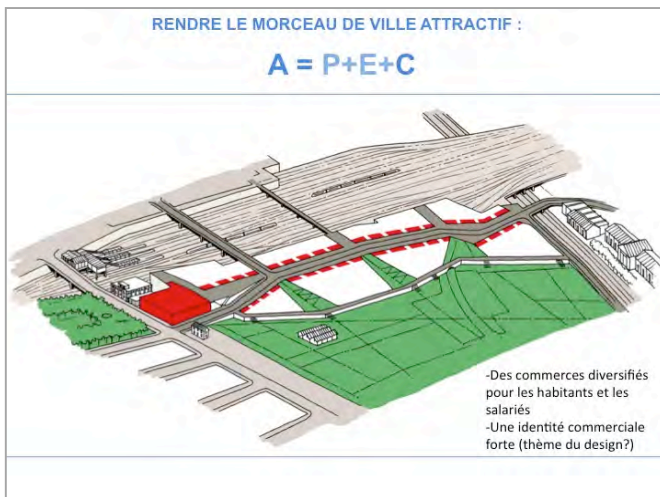
Premier enjeu : Concevoir un quartier attractif et animé

Pour les citoyens, 4 éléments peuvent permettre de créer un secteur / un quartier animé et attractif :



Les schémas suivants illustrent les 4 leviers d'attractivité :





De

nombreux débats ont eu lieu dans l'atelier citoyen sur la question de la limite et des horaires d'ouverture du Parc.

Par ailleurs, les équipements prévus sont perçus comme des équipements de proximité. L'idée qui émerge des débats est celle d'installer dans le secteur un équipement fort (une piscine notamment)* qui pourrait rendre ce secteur plus attractif, au-delà de ceux qui y habitent. L'idée est de faire venir des gens de l'extérieur.

*Voir vœux du Conseil de Paris (30/05/2012)

(http://a06.apps.paris.fr/a06/jsp/site/plugins/solr/modules/ods/DoDownload.jsp?id_document=104466&items_per_page=20&sort_name=&sort_order=&terms=piscine%20paris%2017&query=piscine%20paris%2017) pour l'implantation d'un bassin de 50m pour les habitants des 17^{ème} et 18^{ème} arrondissements

Concernant les activités commerciales, le débat a consisté à savoir si le secteur doit proposer uniquement des commerces de proximité ou si on lui donne une thématique commerciale forte qui attirerait des gens de tout Paris voire de l'ensemble de la métropole (proposer des commerces qu'il n'y a pas ailleurs et qui ferait l'identité du secteur).

Le débat sur la dimension culturelle du secteur a porté sur la nécessité de bien relier le nouveau pôle culturel avec les équipements existants (théâtre de l'Odéon, ateliers des décors de l'opéra) et éventuellement la Halle 3 qui pourrait être positionnée au nord du Parc pour participer à la programmation culturelle, en accueillant des spectacles en plein air par exemple.

Pour le groupe, c'est cette équation (parc + équipement + commerces + culture) qui permettrait d'éviter l'insularité du secteur.

Compléments des citoyens :

B Feteveau : Il est important de réaliser un secteur que l'on traverse facilement à pied (à l'image de l'île St Louis où il y a de nombreux accès pour la traverser). La priorité doit être donnée aux piétons.

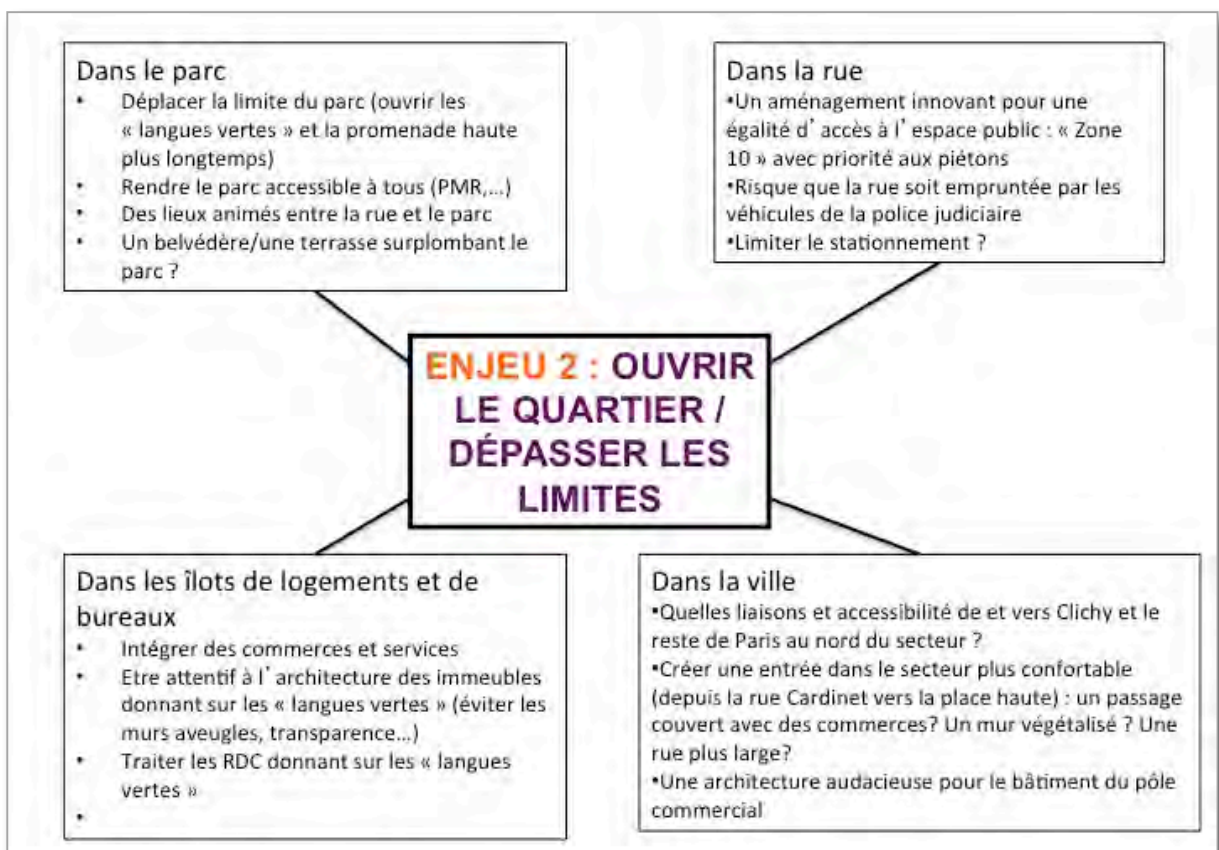
P. Coliaux : Concernant la piscine, elle est positionnée « aléatoirement » sur le schéma. Il serait certainement plus opportun de la positionner dans la partie centrale du secteur et « côté Parc » de manière à offrir une vue sur l'ensemble du parc et éventuellement des plages extérieures.

P Colboc : Le groupe citoyen propose que les « langues vertes » entre la rue haute et le parc soient des lieux ouverts la nuit. Les grilles du Parc seraient donc en bas. Il propose également que ces « langues » fassent l'objet d'une réflexion approfondie de la part des paysagistes et des architectes pour qu'il y ait une animation le soir après la fermeture du Parc. Ces lieux sont très intéressants et peuvent devenir vivants.

C Vogt : Concernant la partie nord du secteur et le dégagement de la rue, l'aménagement d'un rond-point permettrait aux automobilistes de faire facilement demi-tour vers la rue Cardinet.

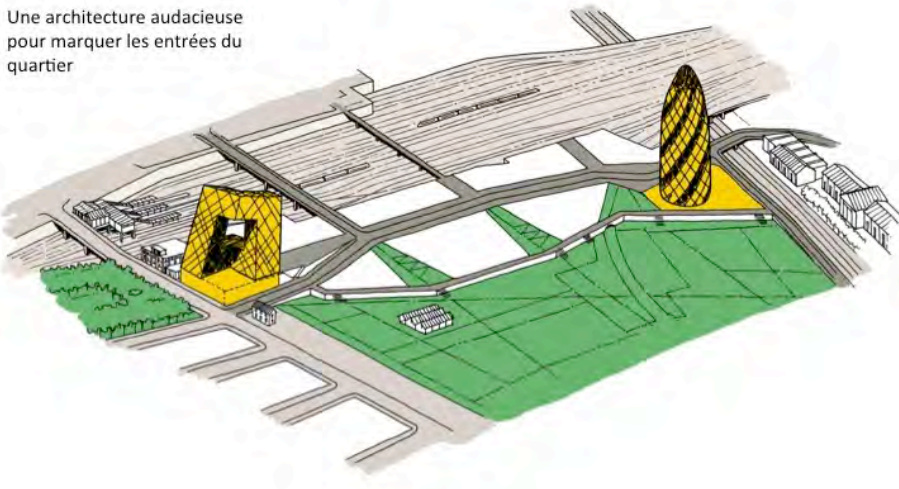
Deuxième enjeu : Ouvrir le quartier / dépasser les limites

Pour les citoyens, l'enjeu est d'ouvrir le quartier de 4 manières :



SYMBOLISER LES ENTRÉES

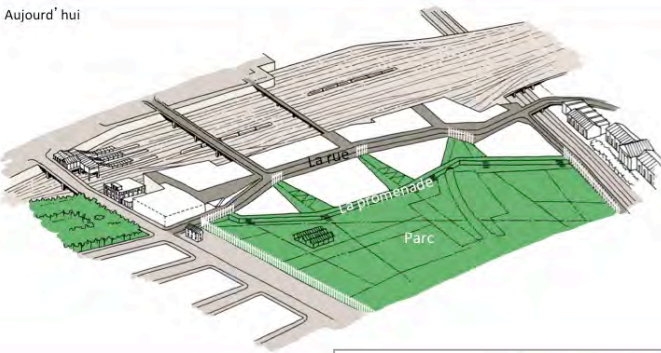
Une architecture audacieuse pour marquer les entrées du quartier



1^{ère} idée du groupe citoyen : le marquage symbolique des deux entrées du quartier.

LE PARC, EN PROFITER PLUS

Aujourd' hui



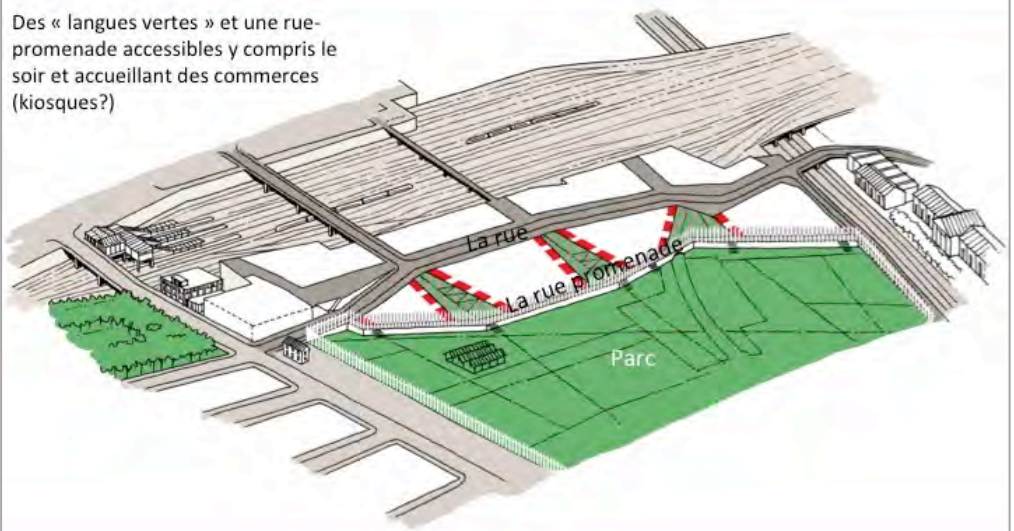
2^{ème} idée du groupe citoyen : profiter davantage du parc.

Le groupe s'est interrogé sur la limite du parc : pourquoi les « langues vertes » et la promenade ne seraient-elles pas plutôt de l'espace urbain plutôt que de l'espace de parc ? L'idée proposée par le groupe est de déplacer la limite du parc (avec la création de belvédères accessibles, la prolongation de l'animation du quartier dans ces « langues vertes »...)

LE PARC, EN PROFITER PLUS

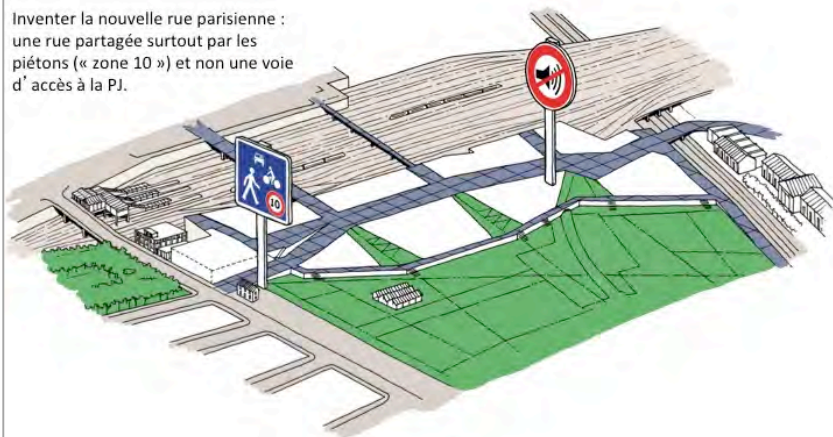
Demain ?

Des « langues vertes » et une rue-promenade accessibles y compris le soir et accueillant des commerces (kiosques?)



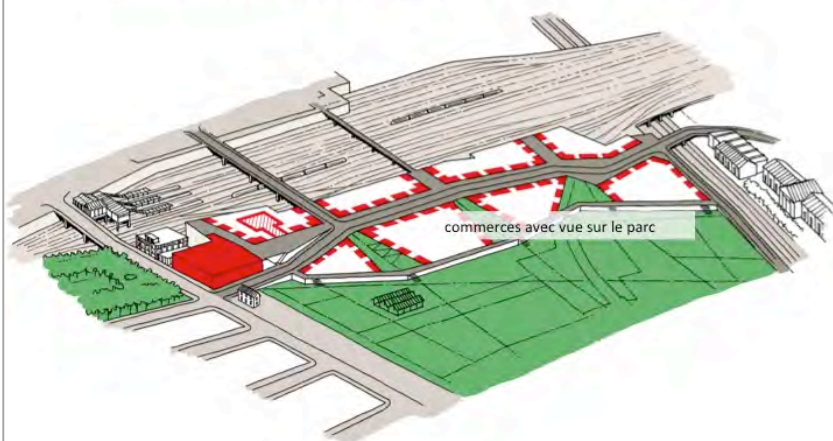
LA RUE, UN ESPACE NOUVEAU

Inventer la nouvelle rue parisienne : une rue partagée surtout par les piétons (« zone 10 ») et non une voie d'accès à la PJ.



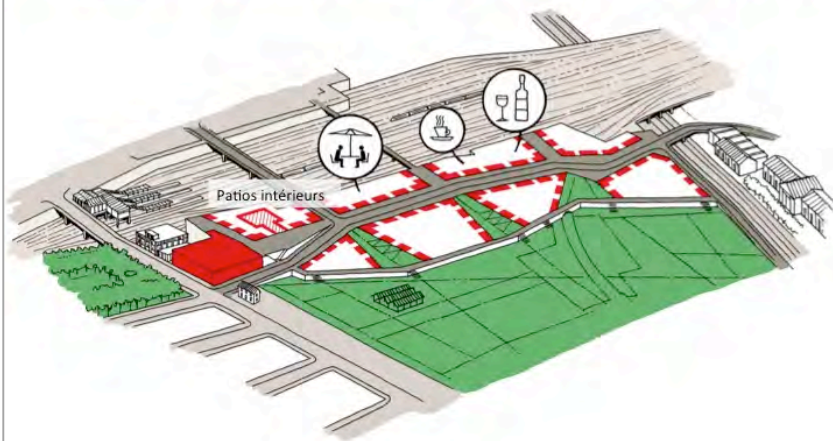
3^{ème} idée du groupe citoyen : aménager une « rue partagée », différente des rues que l'on connaît aujourd'hui avec deux trottoirs, deux voies de circulation... et où le piéton est prioritaire. Par ailleurs, il craint que cette voie ne devienne l'accès direct à la Police judiciaire et souffre des bruits des sirènes.

DE L'ANIMATION COMMERCIALE ET DES SERVICES DANS TOUS LES COINS



4^{ème} idée du groupe citoyen : tirer au maximum la dynamique commerciale, tout le long de la rue et dans les « langues vertes ». Par ailleurs, le groupe propose de créer des patios permettant de faire rentrer les commerces et les services dans les immeubles de bureaux. L'idée est de positionner les activités bruyantes plutôt du côté des bureaux. Cela permettrait également de faire vivre le quartier le jour aussi bien que la nuit.

CÔTÉ BUREAUX, LES ACTIVITÉS BRUYANTES ET DES PATIOS COMMERÇANTS



Compléments des citoyens :

B Fetiveau : Le risque est effectivement que le quartier soit inactif le soir. Il ne faut pas faire un quartier « métro, boulot, dodo ». Pour être attractif, le secteur doit pouvoir être traversé depuis le parc et depuis la voie ferrée. Le recouvrement de la voie ferrée semble donc indispensable.

P Colboc : Concernant la nouvelle voie, le groupe a débattu sur l'hypothèse qu'elle devienne une « voie 10 » où l'espace public est partagé par tous, uniformément, en se gardant de mettre des feux rouges, etc. Il s'agirait d'aménager une voie « innovante » à Paris.

P. Colliaux : Concernant la nouvelle voie au sud du secteur/près de la rue Cardinet (lot O1), on a un dénivelé d'environ 10 mètres qui fait que la rue risque de ne pas être très agréable (du fait de la présence d'un immeuble haut le long de l'entrée dans la nouvelle voie). Le groupe souhaite donc attirer l'attention des architectes sur la nécessité de traiter ce lot pour éviter :

1- d'avoir un mur qui devienne rapidement un mur de tags

2- de casser la perspective entre le square des Batignolles et le Parc M. Luther King

Ce lot doit faire la jointure entre le Pont Cardinet, le Parc et le Square des Batignolles.

Pour cela, il faut ouvrir la rue / l'entrée dans le quartier (la forme du bâtiment doit être réfléchi dans ce sens : il pourrait notamment être plus étroit en bas).

Cf. Voir image ci-après « dialoguer avec les autres quartiers de Paris » - Troisième enjeu

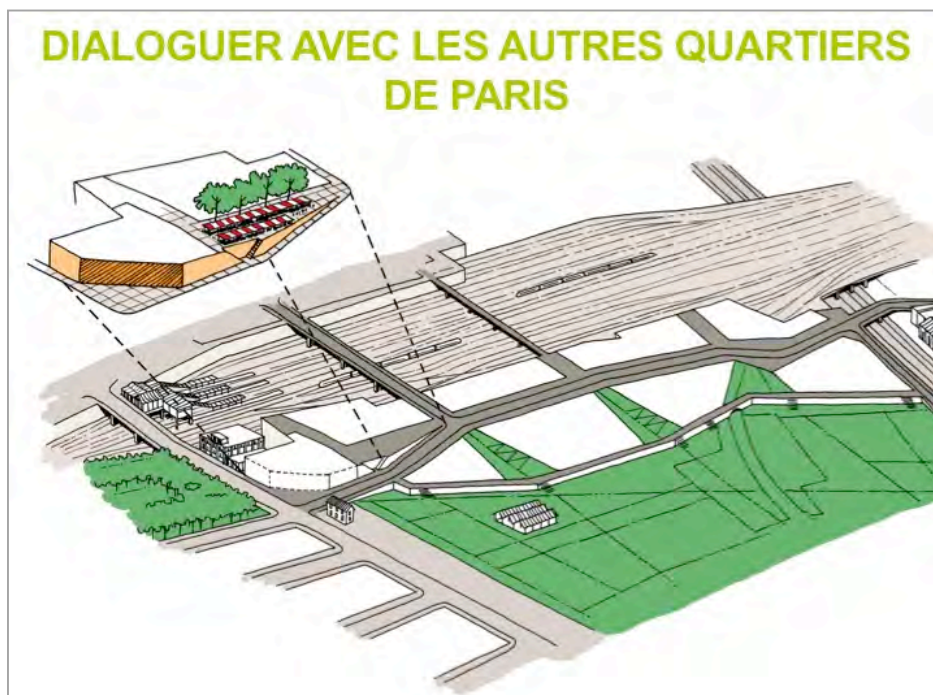
On pourrait également avoir une placette entre le square des Batignolles et la rue, et introduire une continuité de végétation entre le square et le Parc M Luther King, pour faire cette jointure avec les quartiers existants.

P Colboc : L'idée proposée est que l'immeuble « carré » prévu à l'angle Rue Cardinet/voie nouvelle, soit un bâtiment dont la partie basse soit tranchée en biais de manière à créer comme un grand porche, permettant ainsi d'avoir une vue sur le Parc depuis la rue Cardinet et de mieux accompagner la montée vers la nouvelle voie.

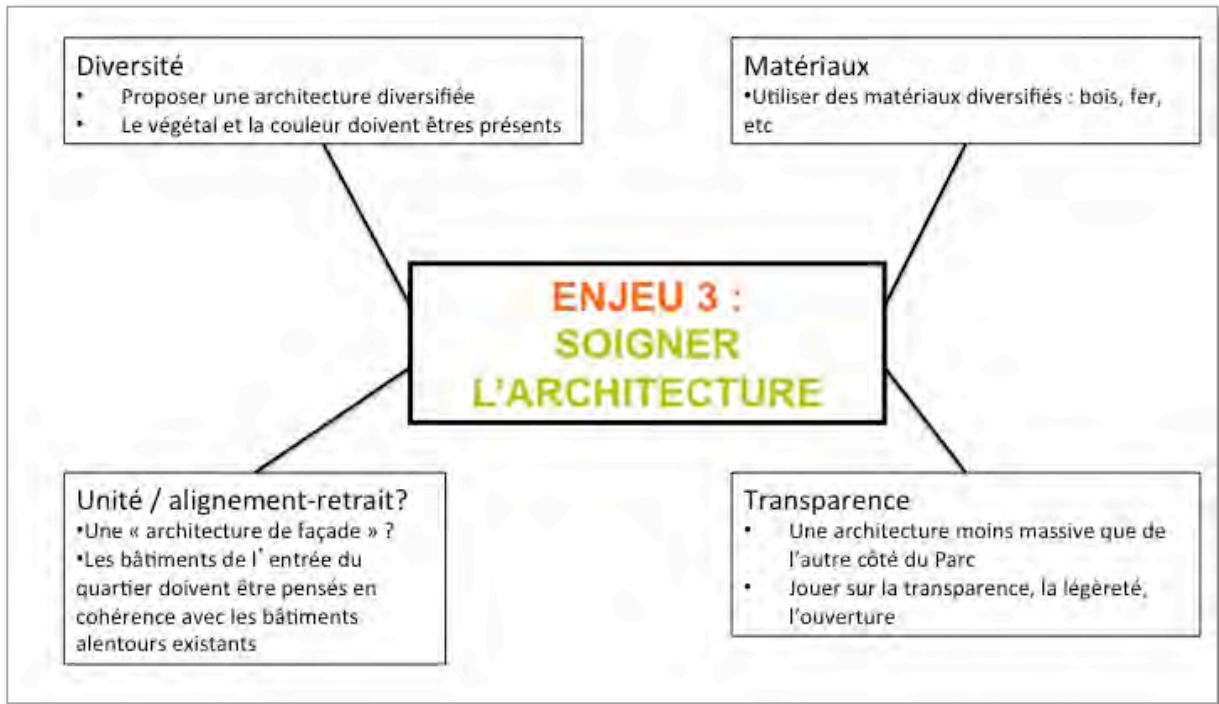
Cet angle est très important et le groupe attend beaucoup des propositions des architectes pour le traiter au mieux.

Par ailleurs, il y a eu un débat sur comment articuler la « place haute » avec le reste du secteur : comment la rendre facilement accessible ? Animée ? etc.

La question que s'est posé le groupe citoyen était de savoir s'il était préférable d'avoir deux accès ou plutôt un accès majeur à la nouvelle rue.



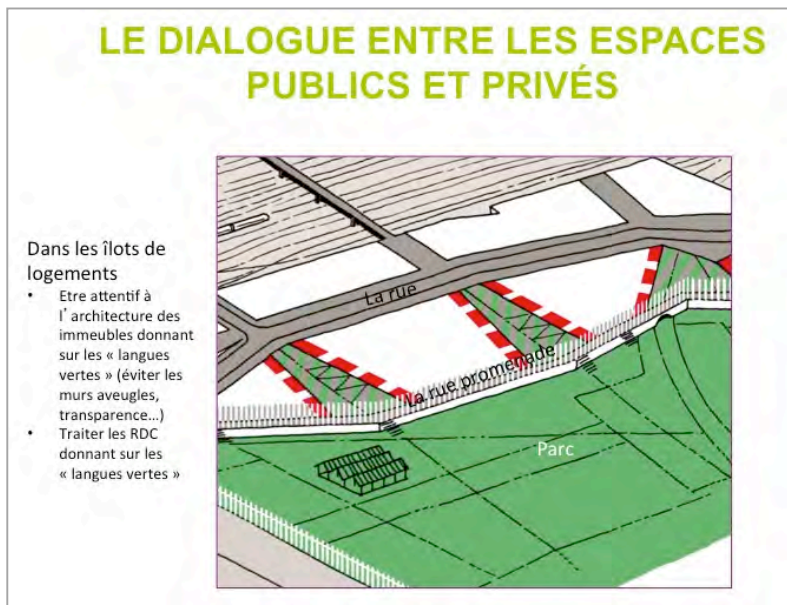
Troisième enjeu : Ouvrir le quartier /dépasser les limites



La volonté d'une diversité architecturale et d'une diversité des matériaux ont plutôt fait consensus au sein du groupe citoyen.

De nombreux débats ont eu lieu sur la notion d'alignement/retrait et d'unité : comment créer une unité dans la diversité ?

L'enjeu de la transparence et de l'ouverture sur le parc a également fait l'objet de nombreux échanges.



Le groupe citoyen attire l'attention des architectes sur la conception des bâtiments de logements qui longeront les « langues vertes ».

Compléments des citoyens :

Natacha Lafond : Nous avons également évoqué la question de la circulation : il est important que les « langues vertes » soient fermées aux voitures (d'autant plus qu'il y aura des immeubles d'habitation, une crèche...).

Concernant l'architecture, nous avons également évoqué l'idée qu'il fallait éviter les murs aveugles donnant sur le parc et sur les « langues vertes » à l'inverse des immeubles en cours de construction de l'autre côté du parc. Nous avons débattu sur l'éventualité de changer l'esthétique retenue pour ces immeubles en construction qui semblent un peu trop massifs. L'idée serait ici de faire des architectures davantage en lien avec, d'une part, le nouveau palais de justice et avec d'autre part, l'architecture haussmannienne, pour créer une harmonie/une cohérence sur l'ensemble du secteur.

II- Réactions / échanges avec les concepteurs

Cécile Brisac, architecte lot O4A : La question de la fermeture du parc est très importante pour nous, puisque l'îlot sur lequel nous travaillons est en angle. C'est un sujet dont on a également beaucoup discuté et qui pose des problèmes pratiques pour les gestionnaires. Mais, la proposition d'ouvrir les bandes vertes, si elle est possible/réalisable, est une idée que l'on soutiendrait fortement.

Pascal Masson, architecte lot O1 / O3:

- Pour revenir sur la question de la division du secteur en lots, il s'agit d'une dénomination contemporaine pour ces bouts de ville, qui désigne finalement la même chose que les îlots haussmanniens. La ville se compose toujours comme ça : avec des petits bouts qui s'assemblent les uns avec les autres, autour de rues, et cela sous la direction d'un urbaniste chef d'orchestre qui est le garant du fonctionnement du secteur pour l'ensemble des habitants et des usagers.
- Concernant l'angle avec la rue Cardinet et la nouvelle rue qui monte, on est en train de travailler exactement dans le sens que vous évoquez : c'est-à-dire celle des transparences vers le Parc.
- Par rapport à la rue haute et la question du dénivelé (le secteur n'aurait pas pu exister sans la couverture des ouvrages SNCF qui étaient là. Concernant la montée sur la dalle, la nouvelle topographie créée est un peu surprenante pour le 17^{ème} arrondissement mais il existe dans d'autres quartiers parisiens comme Montmartre des endroits où l'on arrive à monter de façon agréable et très belle. Nous sommes en train de nous inspirer de ces endroits-là pour essayer de recréer des conditions de vie et d'accessibilité sympathique pour ce début de rue.
- Concernant la couverture des voies SNCF, cela se fera peut-être plus tard, mais il faut savoir qu'un tel projet se fait aussi dans une logique économique auxquels tous les acteurs de la construction de ce quartier sont soumis.

Cécile Brisac, architecte lot O4A : Pour compléter la question de la montée sur la dalle qui est centrale sur ce secteur, je comprends la volonté de faire de ce quartier un lieu accessible que l'on peut traverser facilement. En même temps, il y a également un intérêt à être dans un site qui surplombe tout Paris, un peu isolé mais qui profite de cet isolement (vues lointaines...). Ce site sera donc un lieu assez unique dans le nord de Paris. Cela contribuera à la qualité urbaine de ce quartier, tout en recherchant une porosité au niveau de la rue. Le traitement du RDC est un sujet important pour notre travail : quelle va être la vie de quartier de cette rue (selon la nature des deux pôles de cette rues -nord et sud- elle sera peut-être différente de ce qui va se passer au milieu) ?

Corinne Martin : Pour revenir sur la proposition de créer des patios à l'intérieur des programmes de bureaux, l'idée de l'atelier citoyen est également de créer davantage de porosité entre les bureaux et l'espace public, et de mixité entre la vie le jour et la vie le soir et le week-end.

Thomas Dubuisson, architecte lot O5 : Nous travaillons avec l'agence Viguiier sur l'îlot de bureaux accolé à la voie ferrée, et le premier enjeu du projet est de protéger ce nouveau quartier des nuisances acoustiques. Faute d'avoir une couverture des voies ferrées, notre bâtiment va fonctionner comme un écran acoustique qui va maintenir des qualités

d'usage pour la nouvelle voie et les nouveaux logements mais aussi pour les bureaux. L'idée est donc de protéger l'espace public, les logements et les bureaux avec un bâtiment qui fonctionne comme un écran côté voie ferrée. Ce sera un écran « actif », puisqu'il sera également la vitrine du quartier. En effet, le quartier sera visible de l'intérieur mais aussi depuis l'autre côté du faisceau ferré. Ce travail d'écran est sensible car les voies ferrées étant au Sud-Ouest, le bâtiment va créer une ombre sur la rue. Le travail de conception consiste également à offrir le meilleur ensoleillement de celle-ci, ainsi qu'à réserver des vues vers le ciel depuis la rue.

Par ailleurs, nous n'avons pas de schéma figé sur le statut de la rue et de l'espace public, puisque nous initions le travail en commun à travers l'atelier professionnel. Nous avons justement discuté aujourd'hui de la limite de cet espace public, sachant qu'il y a des questions de territorialité qui s'installent inévitablement en fonction des programmes. Dans ce que l'on essaie de créer, il y a toujours cette idée de réduire l'échelle des bâtiments que l'on vient poser sur ce site (parce que le programme de bureaux est assez conséquent) : nous ne souhaitons pas qu'il soit perçu comme un énorme bâtiment au milieu des programmes de logements. Nous réfléchissons également à une possibilité d'extension de l'espace public dans les creux, à l'intérieur de ces bâtiments. Un autre sujet sur lequel nous travaillons est la transition avec le parc : l'idée est de garder des transparences vers le parc depuis la nouvelle rue, pour que le bâtiment de bureaux bénéficie également d'un contact du parc, malgré son positionnement opposé sur la rue.

Vincent Parreira, architecte lot O4B : C'est la première fois que je participe à ce genre de réunion, où l'on n'est pas retenu sur un projet architectural, mais sur la description d'une histoire autour un site qui porte de multiples qualités, une mémoire/une histoire... A ce jour, nous débattons, nous réfléchissons, nous travaillons... mais notre projet n'est pas dessiné, ni figé.

Les sujets mis en évidence par le groupe citoyen sont au cœur de nos réflexions et du programme ; ils s'accordent avec ce que l'on souhaite mettre en œuvre.

Notre lot, mitoyen du lot O4A, comporte des logements et des commerces. Nous n'avons pas à constituer de socle car nous n'avons pas d'équipement à réaliser dans les niveaux bas, comme le fait lot O4A avec le gymnase et le groupe scolaire. Les logements iront donc jusqu'à la pleine terre.

Notre idée est de pouvoir préserver des perceptions et des ouvertures depuis la rue jusqu'au parc, qui profiteront également aux bureaux du lot O5.

Concernant les bâtiments le long des « langues vertes », les citoyens insistent et s'interrogent sur le traitement de la limite entre les bâtiments de logements et l'espace public.

Cécile Brisac, architecte lot O4A : Pour notre projet c'est un sujet important. Nous avons créé un bâtiment auquel on accède par un belvédère qui surplombe cette langue verte. On a donc laissé un espace ouvert au niveau de la rue pour accéder à l'immeuble d'habitation qui est sur le parc. Et c'est un espace ouvert et complètement libre, en continuité visuelle avec le parc.

Pascal Masson, architecte lot O1/O3 : Nous travaillons à partir d'un cahier des charges qui précise les éléments à intégrer dans nos lots. Un « pré-fonctionnement » nous est donné. Nous sommes en train de travailler pour réaliser un vrai quartier et on re-questionne les volumes du cahier des charges. Tout ne sera pas des blocs carrés, etc. Le plan masse peut évoluer et s'affiner.

B Fetiveau : Le tourisme est une activité majeure pour Paris. Il n'y a pas d'attractivité pour les touristes dans le quartier, ils ne viendront donc pas.

C Vogt : Ne serait-il pas intéressant de réfléchir sur l'ouverture d'un passage (avec une structure légère, en aluminium par exemple) entre le parc et le square des Batignolles,

pour éviter de traverser la rue Cardinet qui va être très chargée ? Est-ce que c'est prévu, possible, envisageable ?

Pascal Masson, architecte lot O1/O3 : On tient évidemment compte de la présence du square et du fait qu'il ne soit pas au même niveau que la place haute. Pour notre lot (situé en face du square Batignolles), on travaille sur l'idée de sol continu, c'est-à-dire qu'à travers ce lot et une galerie commerciale avec des escalators, on pourra rejoindre la place haute. Via les escalators de la galerie commerciale, on pourra donc monter le dénivelé facilement. On est également en train de réfléchir à installer un escalier extérieur, qui viendrait le long de la façade côté parc (en référence aux escaliers de Montmartre). Ce serait une 2^{ème} possibilité pour monter vers la place haute.

L'idée consiste à créer un bâtiment qui ne constitue pas une barrière, mais au contraire facilite les liaisons entre les différents niveaux et espaces.

Côté Square des Batignolles, nous imaginons un très grand parvis et un patio qui affirmerait l'entrée de ce bâtiment commercial et qui donnerait plus de largeur au trottoir. Ce parvis sera mutualisé avec l'entrée du Métro, et avec peut-être des arcades ouvertes directement sur la rue à l'image de la station de métro « Sentier ».

B Fetiveau : Il faut être attentif également aux personnes à mobilité réduite. La pente risque d'être compliquée pour elles.

Evelyn Gourdon :

- L'arrivée de la ligne 14 va générer des flux. Il faut donc une grande largeur de trottoir.
- Le passage sera-t-il ouvert le soir ?

Réponse : La galerie commerciale sera fermée la nuit. Mais l'escalier extérieur restera ouvert.

- Le groupe citoyen souhaite qu'il n'y ait pas de grandes enseignes commerciales (type grand supermarché), mais plutôt des petits commerçants.

Gilles Vrain : Le groupe a eu de nombreux débats sur le type et les thématiques de commerces souhaités, sur l'importance d'avoir des commerces des deux côtés de la rue (pour que le quartier vive le jour, le soir et le week-end), sur le besoin de renforcer le commerce de proximité mais en même temps faire que cette rue soit attractive pour l'extérieur.

Renaud Louapre, directeur développement chez MAB, opérateur commercial : Sur ce nouveau morceau de ville, il y aura beaucoup de gens (des habitants, des salariés, des jeunes...), ce qui va créer de nouveaux besoins à la fois des besoins de proximité/de quotidien et des besoins plus larges.

En ce qui concerne le choix des enseignes, nous ne les connaissons pas à ce jour puisque nous démarrons les réflexions et cela fera l'objet d'une concertation. En tous cas, il n'est pas prévu de très grandes surfaces commerciales.

Les commerces doivent répondre aux besoins à satisfaire. L'enjeu pour nous est de trouver la bonne combinaison qui permette de satisfaire le plus grand nombre dans l'environnement immédiat. La typologie des magasins sera donc en adéquation avec les besoins : besoins de s'alimenter, besoin de se vêtir, besoin de bricoler/d'aménager sa maison, etc...

Concernant la demande commerciale, un critère important repose sur les études qui sont réalisées dans le quartier. En effet, une enquête qualitative et quantitative auprès d'un panel d'habitants du quartier a été menée par MAB pour analyser leurs attentes. Les futurs usagers du palais de justice (personnels, magistrats, avocats...) ont également été interrogés sur leurs attentes.

P. Colboc : Plus généralement concernant les rez-de-chaussée des immeubles, l'atelier citoyen a insisté sur la nécessité de réserver des locaux pour les associations (notamment pour la garde d'enfants, pour accueillir des activités artistiques, etc). Est-ce prévu dans le projet ?

Françoise Souchay, sous-directrice à l'urbanisme de la Ville de Paris : Il s'agit effectivement d'une demande qui est prise en compte et a déjà été relayée auprès de la Ville. Nous sommes en train d'y travailler pour définir la surface, la localisation, et pour les faire vivre.

III- Prochains RDV

Pendant l'été, l'atelier citoyen fera une pause alors que l'atelier professionnel continuera ses travaux.

Un second RDV entre l'atelier citoyen et l'atelier professionnel sera organisé à la rentrée afin de poursuivre le travail engagé (septembre ou octobre 2012). Lors de cette séance, les professionnels présenteront leurs réflexions de l'été au groupe citoyen.